

Théophile de Viau



Issu d'une famille clairacaise, fils d'un avocat au parlement de Bordeaux, **Théophile de Viau** (1590-1626) naquit à Boussières entre Aiguillon et Port-Sainte-Marie. Poète et dramaturge, il fit partie d'un courant que l'on appelait alors libertin. Il eut souvent maille à partir avec la justice ; banni, emprisonné, il fut notamment le protégé du duc de Montmorency. Clairac apparaît à plusieurs reprises dans ses écrits, comme le fameux sonnet X qui fait écho au siège de la ville à l'été 1621 : Théophile est du côté des armées royales, alors que son frère, le capitaine Paul de Viau, était du côté des huguenots. Dès le mois de mai 1621, le roi l'avait envoyé en mission secrète à Clairac...

*Sacrés murs du Soleil où j'adorais Philis,
Doux séjour où mon âme était jadis charmée,
Qui n'est plus aujourd'hui sous nos toits démolis
Que le sanglant butin d'une orgueilleuse armée ;*

*Ornements de l'autel qui n'êtes que fumée,
Grand temple ruiné, mystères abolis,
Effroyables objets d'une ville allumée,
Palais, hommes, chevaux, ensemble ensevelis ;*

*Fossés larges et creux tout comblés de murailles,
Spectacles de frayeur, de cris, de funérailles,
Fleuve par où le sang ne cesse de courir,*

*Charniers où les corbeaux et loups vont tous repaître,
Clairac, pour une fois que vous m'avez fait naître,
Hélas! combien de fois me faites-vous mourir!*

Ses contemporains l'appelaient « le premier prince des poètes », son succès était immense. Jusque dans les années 1900, des descendants de la famille Viau vivaient toujours à Clairac, au Vaqué, où mourait célibataire en 1906, Théophile de Bellegarde, en hommage à son lointain aïeul...

Les péripéties d'une vie

Philippe Lauzun, dans « La Revue de l'Agenais » (1902), analyse la cause des secondes poursuites intentées contre Théophile de Viau, son emprisonnement et ses cruelles souffrances :

« On n'ignore pas que notre jeune poète, entré au service du duc de Montmorency et lié avec les plus riches seigneurs comme avec les plus célèbres rimeurs de l'époque, menait à Paris l'existence la plus débraillée. Grisé par ses premiers succès littéraires, il dut, à la suite de quelques écrits obscènes et surtout antireligieux, qui lui furent publiquement reprochés par le père Garasse, prendre une première fois le chemin de l'exil. Il passa d'abord un hiver à Boussières, puis, il fut obligé de gagner l'Angleterie où il demeura deux ans. Rentré en grâce en 1620, il revint à Paris, abjura le calvinisme et suivit Louis XIII dans la campagne que ce monarque entreprit en 1621 et 1622 contre les protestants du

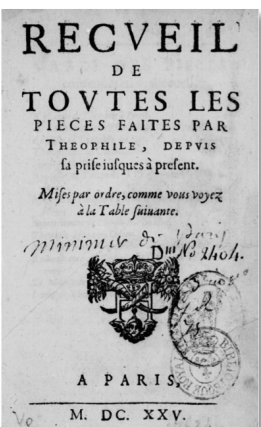
Sud-Ouest. Deux ans ne s'étaient pas écoulés qu'un nouvel arrêt du Parlement de Paris, du 19 août 1623, le condamnait cette fois à mort. Pris au moment où il atteignait la frontière des Flandres, l'infortuné poète fut ramené à Paris et jeté, les fers aux pieds, dans le cachot du meurtrier d'Henri IV. Quel crime abominable avait-il donc commis ?

On l'accusa d'être l'auteur d'une nouvelle édition du « Parnasse satyrique », l'éditeur de ce recueil obscène n'ayant pas craint d'y apposer son nom. Vainement, Théophile le désavoua et prouva qu'il était innocent. On ne voulut rien entendre. Dès lors, ainsi que le dit avec raison M. Alloume, le « Parnasse » n'était qu'un prétexte, la cause du procès remontait



plus haut, et il l'attribue à la haine, à la persécution, à la vengeance des jésuites qui ne désarmaient pas. Entrevue déjà par Philartès Charles, M. Ch. Garisson soutient une thèse nouvelle. Le crime reproché à Théophile ne fut ni l'apparition du « Parnasse », ni ses écrits et ses opinions antireligieuses, mais bien l'amour qu'il ressentait à ce moment pour la reine de France, et, en-vai cadet de Gascogne qu'il était, l'audace qu'il eut de le lui dévoiler. Si elle eut été commise, certes la faute était grande. Mais fut-elle réellement commise ? Théophile a-t-il jamais été amoureux d'Anne d'Autriche ? M. Garisson n'appuie son dire que sur l'opinion laméuse d'Action à Diane, qui ne fut trouvée encore qu'après

sa mort dans les papiers du poète. L'avait-il envoyée à la reine, et cette dernière, outrée de fureur, l'avait-elle dénoncée ? Ou bien la pièce aurait-elle été soustraite, interceptée et portée au Conseil des ministres ? Autant de questions qui attendent encore leur solution. Il fallut la haute protection du duc de Montmorency, pour tirer Théophile de ce mauvais pas et obtenir du Parlement qui, par arrêt du 1^{er} septembre 1625, l'avait condamné au bannissement perpétuel, qu'il put le garder secrètement chez lui. Le poète se retira à Chantilly, dans la maison de Sylve ; mais il mourut le 25 septembre de l'année suivante d'une fièvre quarte, à Paris, dans l'hôtel de son protecteur, âgé seulement de 36 ans. »



8

LE PETIT BLEU - Dimanche 18 novembre 1990

CLAIRAC

Théophile de Viau sur la place publique

Monsieur Roger GUIBERT
Maire de Clairac

à l'honneur de vous inviter aux manifestations
qui auront lieu à l'occasion du

QUADRICENTENAIRE de la NAISSANCE
de THÉOPHILE DE VIAU



Déroulement des Manifestations :

14 h 30 : Sur la Place ; Spectacle offert par la Troupe des "BALADINS CIRCUS"

15 h 30 : Inauguration de la Place Théophile de Viau
(anciennement place de la Halle)

16 h 00 : CONFÉRENCE à la Salle Polyvalente
par Monsieur Maurice LEVER, Chargé de recherche au C.N.R.S.
et Monsieur Ida MITSUO, Professeur de Lettres à l'Université de TOKYO.

Maryann Charruau

«Théophile de Viau était un moraliste. Il avait une tendance baroque-manieriste. Il fait penser au sens de la vie. Il a eu une grande influence sur Gérard de Nerval, un autre grand poète français».

Dans son costume marin, à fines rayures blanches, sa chemise rose saumon et sa cravate foncée à pois, Mitsuo Ida, 48 ans, parle de Théophile de Viau, comme s'il l'avait toujours connu. Ce Japonais — il pousse la coquetterie à porter en bandoulière un appareil photographique de marque Konica — est professeur de lettres à l'université Keio à Tokyo. Il a réalisé une étude sur cet homme enfin prophète en son pays... quatre siècles après sa mort.

Né à Clairac en 1950 — du moins le suppose-t-on — dans la rue Puzoque, celle des avocats où vivait son père, Théophile de Viau



décédé à l'âge de 26 ans à Paris. Il a cependant rédigé des centaines de vers et couché sur le papier des idées très avancées pour l'époque. En un mot, il plante les premiers germes de la philosophie dont s'inspireront les Siècles des Lumières.

« Le poète a toujours raison, car il se brasse sur l'infini. Le présent lui importe peu », dira lors de son discours inaugural Roger Guibert. Peu après, le maire de Clairac découvrira la plaque vert émeraude honorant la place Théophile-de-Viau avec dessous le portrait du poète (ancienne place des Halles).

Parmi la population, étaient présents à cette manifestation M. Richard, conseiller régional, M^{re} Françoise Poncet adjointe à la municipalité d'Agen, M. Mitsuo Ida et M. Maurice Lever. Ce dernier, directeur de recherches au CNRS, en ajustant son écharpe rouge, comparera Théophile de Viau à un homme épris pour « l'amour de la juste raison mesurée. C'était un humaniste qui gardait toujours l'indépendance de sa pensée. Il prêchait la fraternité universelle ».

MM Lever et Ida, suite à l'inauguration, présenteront à la salle des fêtes un exposé très pointu sur Théophile de Viau. Celui-ci est désormais reconnu sur la place publique de Clairac. Ses habitants pourront le citer au même titre que d'illustres personnages de l'histoire ayant quelques jours ou quelques heures séjourné dans la commune : Calvin, Louis XIII, ou encore Franklin.



Les officiels sur la place et devant la rue Puzoque, où serait né Théophile de Viau

Inauguration de la place, en présence de Maurice Lever, historien et directeur de recherches au CNRS, et de Mitsuo Ida, professeur de lettres à l'université de Tokyo, spécialiste japonais de Th. de Viau.